



2016

# Nouveaux défis, nouvelles opportunités

Un compte rendu des assureurs habitation, automobile et entreprise du Québec



BAC  IBC

Depuis ses débuts, l'industrie de l'assurance de dommages a su évoluer et adapter ses offres en fonction des besoins exprimés par les consommateurs. Aujourd'hui, les nouvelles technologies leur permettent d'accéder à une panoplie de produits et de services quasi infinie, dont la plupart nous étaiant encore inconnus il y a peu de temps. Ces changements dans les habitudes de consommation des Québécois ont eu un impact sur certains produits d'assurance et confirment aux assureurs qu'ils doivent poursuivre sur la voie de l'innovation.

Qu'il s'agisse d'économie de partage, de drones ou de cyber-risques, les assureurs ont dû faire preuve de souplesse et de résilience pour trouver des réponses à de nouveaux enjeux d'assurance créés par ces activités. Certaines solutions ont été relativement faciles à instaurer, tandis que d'autres réclament plus de temps et de ressources.

S'il est vrai que le vent de changement qui a soufflé sur le Québec en 2015 nous a apporté de nouveaux défis, plusieurs de nos dossiers majeurs ont également continué de nous occuper tout au long de l'année. En effet, l'assurance des copropriétés, la préparation aux tremblements de terre ainsi que l'adaptation aux événements météorologiques extrêmes sont demeurées au cœur de nos priorités. Rappelons aussi que nous avons poursuivi nos nombreuses campagnes

d'information et de sensibilisation destinées à divers publics.

Porte-parole de l'industrie depuis plus de 50 ans, le Bureau d'assurance du Canada (BAC) est également un précieux partenaire pour les gouvernements, les intervenants du milieu de l'assurance de dommages et les consommateurs, et c'est à ce titre qu'il participe à la réflexion en apportant son expertise dans des dossiers complexes, comme le sont ceux liés aux nouvelles technologies.

Cette brochure est une occasion pour nous de faire le tour d'horizon de ce qui a été accompli au cours de l'année 2015 et de vous offrir un aperçu de ce qui se profile en 2016. Sans être exhaustif, ce document permet, en un coup d'œil, de juger de la contribution importante de notre industrie à l'économie du Québec.



Johanne Lamanque  
Vice-Président, Québec, BAC

# Une année sous le signe de la préparation aux tremblements de terre

La préparation aux tremblements de terre a été à l'honneur en 2015 au Bureau d'assurance du Canada. De nombreuses initiatives destinées à favoriser la résilience du Québec, mais également celle des Québécois, se sont déroulées à différents moments tout au long de l'année.

Ainsi, en plus d'avoir renouvelé sa collaboration à La Grande Secousse du Québec, pour la troisième année consécutive, le BAC a profité de sa présence aux colloques annuels d'organisations municipales, pour aller à la rencontre de représentants de villes québécoises, petites et grandes, pour les sensibiliser aux risques de tremblements de terre et aux coûts qu'un événement d'envergure pourrait engendrer. Le BAC s'est également fait le porte-parole de l'industrie à l'assemblée générale annuelle de l'Association de sécurité civile du Québec (ASCQ), où il fut notamment question de la perception du risque de tremblements de terre chez les consommateurs.

Dans le cadre de ses activités continues de sensibilisation aux risques de tremblements de terre, le BAC a mis sur pied son tout premier colloque sur les tremblements de terre au Québec. L'événement, qui a regroupé sous un même toit des conférenciers chevronnés provenant de milieux différents et plus de 110 participants issus du secteur de l'assurance, des villes et de plusieurs ministères, a connu un franc succès.

Les conférenciers ont apporté plusieurs pistes de solution qui pourraient contribuer à rendre le Québec plus résilient. Les échanges qui ont suivi chaque présentation ont clairement démontré l'intérêt de chacun pour le sujet, mais aussi la volonté de tous d'aller plus loin dans la préparation du Québec aux tremblements de terre. D'ailleurs, à l'issue de ce colloque, 92 % des participants ont indiqué avoir appris de cette journée, un chiffre qui confirme la pertinence de cet événement.

Le BAC compte, bien entendu, poursuivre ses initiatives de sensibilisation auprès des acteurs concernés et des consommateurs. Un travail d'envergure, si l'on se fie au sondage commandé par le Bureau d'assurance du Canada à l'automne 2015, qui révèle que plus de 90 % des Québécois ne croient pas que leur résidence soit à risque de subir des dommages à cause d'un tremblement de terre. Pourtant, le Québec est situé dans l'une des deux zones à risque de séisme au pays. Rappelons, dans ce contexte, que seuls 3 % des assurés québécois ont ajouté la protection contre les tremblements de terre à leur contrat d'assurance habitation.

# S'adapter aux événements météorologiques extrêmes et aux catastrophes naturelles : un travail de collaboration

Pour aider les Canadiens à renforcer leur résilience aux événements météorologiques extrêmes et aux catastrophes naturelles, l'industrie de l'assurance concentre ses efforts sur la préparation pré-événement et sur l'intervention post-événement pour aider les gens et les collectivités à se remettre sur pied. Le BAC travaille en collaboration avec tous les paliers de gouvernement au développement de moyens d'adaptation aux événements météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents et milite ardemment en faveur de l'amélioration des codes du bâtiment, d'investissements dans l'infrastructure et d'une stratégie nationale de gestion des catastrophes naturelles.

Le BAC mène aussi d'importantes études et des projets de sensibilisation pour faire valoir le travail novateur de l'industrie en matière d'adaptation. En 2015, le BAC :

- ▶ a coprésidé la Table ronde nationale sur l'assurance habitation contre les inondations, en collaboration avec Sécurité publique Canada, pour discuter d'un programme de collaboration sur la protection contre les inondations. Le BAC travaille aussi à la création d'une solution canadienne en matière de programme de protection contre les inondations afin de protéger les maisons situées dans les zones les plus à risque, sans accabler d'un fardeau financier injuste ceux qui vivent dans les zones à risque moins élevé. Les travaux portant sur un modèle entièrement chiffré sont déjà en cours.
- ▶ a publié l'étude *La Gestion financière du risque d'inondation*, une analyse internationale de programmes publics et privés d'assurance contre les inondations de pays du G7 pour déterminer les meilleures pratiques à adopter et les modèles existants à mettre en œuvre au Canada.
- ▶ a publié l'étude *Les répercussions économiques du changement climatique sur les collectivités vulnérables*, une analyse de l'estimation des coûts importants associés à de futurs événements météorologiques extrêmes.
- ▶ a diffusé un rapport d'étude sur l'utilisation des barils d'eaux pluviales au Canada atlantique afin de déterminer les avantages de ceux-ci comme solution simple et proactive visant à diminuer les dommages causés par l'eau dans les habitations.
- ▶ a travaillé à la création d'une stratégie de gestion des catastrophes naturelles qui permettra aux assureurs de mieux gérer leur exposition au risque d'inondation. La stratégie vise également à mettre en place un seuil financier au-dessus duquel le gouvernement fédéral assumera le risque advenant un séisme majeur.



Don Forgeron, président et chef de la direction, BAC, dans le cadre d'une mêlée de presse.



Amanda Dean, vice-présidente, BAC, région de l'Atlantique, participe à un groupe de discussion avec Vince MacKenzie, chef des pompiers de Terre-Neuve-et-Labrador, à l'occasion du forum de la Croix-Rouge sur la gestion des catastrophes (Disaster Management Forum) qui s'est tenu à Halifax en novembre 2015.

Le succès de nos initiatives en matière d'adaptation repose largement sur la robustesse de nos partenariats. Le BAC continue de miser sur des discussions constructives sur la manière dont nous pouvons travailler collectivement pour préparer les Canadiens à faire face aux catastrophes naturelles, qu'elles soient attribuables aux changements climatiques ou non.



*« Nous devons absolument adopter une approche misant sur une collaboration accrue entre le secteur privé et les divers paliers de gouvernement afin de trouver une solution à un problème dont la gravité et la fréquence augmentent sans cesse. »*

**Don Forgeron** *Président et chef de la direction du BAC, sur la nécessité d'adopter un programme national de protection contre les inondations, dans une allocution prononcée à un événement organisé par le Economic Club of Canada à Edmonton, en novembre 2015.*

# Favoriser la résilience des collectivités canadiennes

Les événements météorologiques extrêmes continuent d'avoir des conséquences dévastatrices, d'endommager nos infrastructures et nos propriétés, et de nuire à nos collectivités. En 2015, l'industrie a versé aux titulaires de police un total de 620 millions de dollars d'indemnités pour des sinistres imputables à des événements météorologiques extrêmes. Chaque événement perturbe des vies, force le déplacement de personnes, détruit des biens et affecte les entreprises.

En plus d'aider à la reconstruction après une catastrophe naturelle, l'industrie joue un rôle actif en informant les consommateurs sur les mesures qu'ils peuvent prendre pour rendre leurs maisons, leurs entreprises et leurs collectivités plus résilientes. Elle leur rappelle aussi les améliorations qu'ils peuvent apporter, comme l'imperméabilisation des fondations, l'installation de clapets antiretour ou le renouvellement de leur terrain.

De manière plus générale, le BAC s'engage à être une source fiable de renseignements. Lorsque les Canadiens savent comment leur assurance fonctionne et souscrit la couverture qui convient à leurs besoins, ils peuvent mieux se protéger et protéger leur famille et leur propriété contre les événements météorologiques extrêmes. À l'affût des tendances dans les médias sociaux, le BAC a solidifié sa présence en ligne pour écouter les consommateurs, échanger avec eux et répondre à leurs questions.



## Voici certaines initiatives de sensibilisation des consommateurs qui ont eu lieu en 2015 :

- ▶ Au Québec, le Centre d'information sur les assurances a répondu à quelque **27 000** demandes de consommateurs.
- ▶ Les porte-parole du BAC ont accordé **160** entrevues à des journalistes.
- ▶ Les quelque **200 Tweets** émis sur le nouveau compte @BAC\_Quebec ont permis au BAC de transmettre ses messages à plus de 57 000 personnes.
- ▶ Près de **110 000** personnes ont eu accès au contenu éducatif publié sur la page Facebook d'Infoassurance, le site d'information du BAC destiné aux consommateurs.
- ▶ **471 000** pages de contenu ont été lues par les **183 000** visiteurs du site Infoassurance.
- ▶ Partenariat dans une campagne d'affichage visant à prévenir le vol de biens dans les véhicules. Cette campagne s'est déroulée en collaboration avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et le ministère de la Sécurité publique (MSP).
- ▶ Plus d'une dizaine de conférences prononcées par les experts du BAC devant différents publics.



# Innover pour mieux informer le public

L'industrie de l'assurance de dommages joue un rôle essentiel dans la sécurité financière de la population, mais celui-ci n'est pas toujours bien compris. C'est donc dans le but de lever le voile sur certains mythes en matière d'assurance et de renseigner les consommateurs sur les options qui s'offrent à eux, que le BAC a initié, au fil des ans, de nombreuses campagnes d'information et de sensibilisation sur Internet ou sur divers supports écrits, tels que des affiches, des brochures ou des dépliants. Plusieurs de ces initiatives se sont poursuivies en 2015 et d'autres ont également vu le jour :

► Le BAC a bâti des conférences de type « Assurance 101 » et les a présentées :

- au Comité d'accueil international des Bois-Francs. La conférence était destinée à de nouveaux arrivants.
- à l'Association de professionnelles et professionnels retraités du Québec de la région de Québec.
- à la Grande bibliothèque de Montréal. La conférence était ouverte à tous.

► Le BAC a mis sur pied une vaste campagne d'information web destinée aux propriétaires de condos et aux syndicats de copropriétés. Les articles rédigés

par le BAC comprenaient une foule de conseils de prévention et de renseignements sur les couvertures en copropriété, diffusés sur différents sites liés à l'immobilier.

- Au total, ce sont plus de 53 000 pages qui ont été vues en 2015. Ce nombre continue de croître.

► Le BAC a accru sa présence dans les médias sociaux.

L'innovation ne s'arrête pas là! Les consommateurs pourront très bientôt communiquer, par clavardage, avec les agents du Centre d'information sur les assurances.

Line Crevier, responsable des affaires techniques en conférence à la Grande Bibliothèque de Montréal.



# Lutte au crime d'assurance

Le crime d'assurance se présente sous de nombreuses formes, allant de la collision truquée au vol d'automobile. Bien qu'il soit souvent l'œuvre de groupes organisés ou de bandes, le crime d'assurance peut aussi être commis par des citoyens ordinaires, respectueux de la loi, qui choisissent de saisir l'occasion de faire quelques dollars supplémentaires en gonflant une réclamation d'assurance qui serait autrement tout à fait légitime.

Le vol de cargaison est un crime d'assurance particulier. Sans frontière géographique, cette entreprise ne comporte que de faibles risques tout en étant très lucrative. Des criminels hautement organisés volent des camions et des remorques remplis de marchandise de valeur, puis vendent les marchandises par l'entremise de réseaux de distribution sophistiqués, souvent bien avant que le vol ne soit déclaré.

En 2015, le BAC a étendu son programme de déclaration de vol de cargaison au Canada atlantique, en partenariat avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et l'APTA (Atlantic Provinces Trucking Association). Le programme a été lancé en 2010 grâce à une initiative de l'Alliance canadienne du camionnage qui se penchait sur le problème du vol de cargaison. Le programme réunit l'industrie de l'assurance, la communauté du camionnage, les forces de l'ordre et d'autres intervenants pour sensibiliser la population aux dangers et aux coûts associés au vol de cargaison et faciliter la récupération des biens volés.

Au-delà du programme de déclaration de vol de cargaison, le travail de communication et de partage d'information qui s'effectue de plus en plus fréquemment entre le BAC et ses partenaires s'est avéré payant. En effet,

en 2015, le BAC et l'Agence des services frontaliers du Canada ont saisi quelque 320 véhicules de luxe pour une valeur totale de **10,7 millions \$**. Ces véhicules destinés à l'exportation ont été retrouvés dans les ports de Montréal et d'Halifax. Plus de 200 d'entre eux ont d'ailleurs été récupérés dans le cadre du Projet CBG et ont conduit à une vingtaine d'arrestations et à des centaines de mises en accusation. Incluant les saisies effectuées dans les ports, la valeur totale des véhicules récupérés en 2015 s'élève à près de **20 millions \$**.

Le BAC mène aussi d'autres initiatives en matière de crime d'assurance, dont un programme au port d'Halifax et un autre au port de Montréal qui permettent de récupérer des véhicules volés et de maintenir la stabilité des primes d'assurance. En 2015 seulement, 76 véhicules et pièces volés ont été récupérés au port d'Halifax et 266 véhicules et pièces volés ont été récupérés au port de Montréal. La valeur totale des saisies dans les deux ports s'élève à **11 458 049 \$**.

En collaboration avec ses partenaires, le BAC s'engage à faire du crime d'assurance une chose du passé

# Copropriété : protéger le patrimoine des consommateurs

L'assurance des syndicats de copropriété est devenue un véritable enjeu pour les consommateurs et pour notre industrie. Les dommages par l'eau ont crû au cours des dernières années et sont désormais responsables de 95 % des réclamations dans ce type d'habitation. Pourtant, dans bien des cas, les sinistres auraient pu être évités grâce à un entretien préventif adéquat.

En 2015, le BAC a donc multiplié les interventions afin d'inciter les copropriétaires et leurs syndicats à améliorer la gestion et l'entretien des immeubles, à titre de mesure préventive.

Ainsi, en plus de conférences spécialement conçues à leur intention et de nombreuses campagnes web, le Bureau d'assurance du Canada a développé une fiche d'information d'une page – offerte en version électronique ou en version cartonnée – qui regroupe des renseignements et des conseils pertinents sur les couvertures d'assurance et sur les meilleures pratiques à suivre pour éviter les sinistres.

Pour améliorer la situation actuelle, le BAC recommande une action concertée de tous les intervenants qui, de près ou de loin, jouent un rôle dans la copropriété (copropriétaires, syndicats de copropriété, constructeurs, notaires, etc.). Pour leur part, les assureurs continueront notamment à aider les assurés à se rétablir lorsque survient un problème.

Il faut noter que le parc immobilier, vieillissant et mal entretenu, conjugué à une qualité de construction déficiente, met en danger le patrimoine des consommateurs, et des corrections aux façons de faire doivent être apportées. Le BAC a donc rencontré, à plusieurs occasions, des associations

de copropriétaires, des organismes spécialisés dans la construction et des groupes de professionnels, dans le but de participer à l'élaboration de solutions viables à long terme.

De plus, le BAC plaide, depuis des années, en faveur de modifications législatives qui imposeraient l'établissement d'un carnet d'entretien aux syndicats de copropriété et des règles de gestion plus strictes de leurs fonds de prévoyance. Des recommandations que le BAC a eu l'occasion de partager avec le gouvernement et avec d'autres intervenants.

## ASSURANCE CONDO : DÉGÂTS D'EAU À LA HAUSSE



En partenariat avec les assureurs et le Bureau d'assurance du Canada

Depuis plusieurs années, les dégâts d'eau ont crû de façon constante. Ils représentent la cause de réclamations la plus élevée des assurances habitation. Les dommages d'eau ont entraîné des pertes de 1,5 milliard de dollars en 2014, soit un accroissement de 10 % par rapport à l'année précédente. Ces dommages ont entraîné des pertes de 1,5 milliard de dollars en 2014, soit un accroissement de 10 % par rapport à l'année précédente.

Les causes des pertes les plus importantes sont :

- 50 % : inondation
- 33 % : débordement
- 16 % : chaudière

En conséquence, ce type de dommages peut être évité avec le bon entretien et les bons conseils.

Les conseils à suivre sont :

— Vérifier régulièrement les tuyaux et les robinets pour détecter les fuites et les réparations rapidement.

— Vérifier régulièrement les tuyaux et les robinets pour détecter les fuites et les réparations rapidement.

— Vérifier régulièrement les tuyaux et les robinets pour détecter les fuites et les réparations rapidement.



ASSURANCE CONDO

## ÊTES-VOUS BIEN COUVERT ?

**25% DES COPROPRIÉTAIRES** ne savent pas qui veille à l'entretien et aux réparations de leur copropriété.<sup>1</sup>

C'est le syndicat de copropriété, formé par les copropriétaires, qui est responsable de l'entretien et des réparations, **donc vous!**



**50% DES COPROPRIÉTAIRES** ignorent quelles sont les protections incluses dans la police d'assurance du syndicat de copropriété.<sup>1</sup>

L'ASSURANCE DE VOTRE SYNDICAT DE COPROPRIÉTÉ COUVRE :

1

Le bâtiment lui-même, qui inclut les parties communes

4

Les biens qui lui appartiennent, comme le mobilier de terrasse

7

Doit inclure un avenant «valeur à neuf» pour le bâtiment.

2

La portion du bâtiment incluse dans chaque unité de chaque copropriétaire, comme les murs, les planchers ou les fenêtres

5

La responsabilité civile du syndicat (obligatoire)



Informez-vous de vos obligations et de celles du syndicat en matière d'assurance en lisant votre déclaration de copropriété!

3

Les aménagements originaux de l'unité

6

La responsabilité civile des administrateurs



**33% DES COPROPRIÉTAIRES** n'ont jamais lu la déclaration de copropriété, qui établit les responsabilités de leur syndicat de copropriété.<sup>1</sup>

POUR PRÉVENIR LES DOMMAGES ET VEILLER À L'ENTRETIEN, LE SYNDICAT DE COPROPRIÉTÉ DEVRAIT :



Avoir un carnet d'entretien



Tenir un registre à jour des travaux effectués



À la suite d'un sinistre, l'assurance du syndicat de copropriété doit remettre votre unité dans le même état qu'elle était à la construction.



Planifier et gérer un fonds de prévoyance\* suffisant pour parer à toute éventualité



Souscrire une assurance pour syndicat de copropriété adéquate

\*Fonds de prévoyance = «cousin» requis pour les travaux d'importance à venir (par exemple, la toiture), ou pour les réparations qui ne peuvent attendre.

EN TANT QUE COPROPRIÉTAIRE, SOUSCRIVEZ UNE ASSURANCE HABITATION POUR VOTRE CONDO COUVRANT :



Vos biens-meubles



Les améliorations faites depuis la construction\*



Impliquez-vous dans la gestion et l'entretien de l'immeuble afin d'assurer la préservation de la valeur de votre investissement et de vos biens.



Votre responsabilité civile



Il est aussi de votre responsabilité d'informer votre assureur lorsque des améliorations locatives sont apportées, ou qu'un sinistre survient.

\* Exemples d'améliorations locatives : modification des armoires de cuisine, changement du revêtement de plancher, ajout d'une thermopompe, etc.

infoassurance.ca

POUR PLUS D'INFORMATION SUR L'ASSURANCE CONDO  
[www.infoassurance.ca/condo](http://www.infoassurance.ca/condo)



BAC | Bureau d'assurance  
du Canada

<sup>1</sup> Sondage SOM pour le compte du Bureau d'assurance du Canada

# Assurance 101

Lorsqu'une personne souscrit une assurance, elle place de l'argent dans un fonds commun qui sera utilisé pour venir en aide aux quelques personnes qui subiront une épreuve financière, tels un incendie, un accident d'automobile ou des pertes d'exploitation, au cours d'une année donnée.

La prime est fondée sur les probabilités que l'assuré puise dans le fonds commun en présentant une réclamation. Les assureurs recueillent les renseignements qui, selon leur expérience, les aideront à établir des taux justes et équitables.

Renseignez-vous sur vos contrats d'assurance auprès de votre représentant au moins une fois par an.

## Questions à poser à votre représentant :

### Habitation

- Que couvre mon contrat? Quelles sont les limites? Quelles sont les exclusions, le cas échéant?
- Existe-t-il un type d'assurance précis pour une maison? Une copropriété? Un appartement?
- Est-ce que je présente des risques qui restreignent ma capacité à obtenir une assurance?
- Des garanties facultatives sont-elles offertes pour les risques qui ne sont habituellement pas couverts par une police ordinaire?
- Que puis-je faire pour que mes primes demeurent abordables?

### Automobile

- Que couvre ma police si je suis impliqué dans un accident d'automobile?
- Quelles sont les garanties facultatives?
- Devrais-je souscrire une assurance collision si ma voiture est vieille?
- Quel est le montant recommandé pour une franchise?
- Que puis-je faire pour que mes primes demeurent abordables?

### Entreprise

- De quel type d'assurance ai-je besoin?
- Mon entreprise présente-t-elle des risques qui restreignent ma capacité à obtenir une assurance?
- Si j'exploite mon entreprise à domicile, ai-je besoin d'une assurance particulière?
- Que couvre l'assurance de responsabilité professionnelle?
- Que puis-je faire pour que mes primes demeurent abordables?

# Comprendre l'assurance

Malgré l'importance de l'assurance pour la sécurité financière des consommateurs, bon nombre de personnes ne savent pas ce que représente la prime et comment elle est calculée. Voici quelques facteurs que les assureurs utilisent pour établir les montants des primes.

## Assurance automobile

- ▶ L'historique de réclamations du titulaire de police
- ▶ Le dossier de conduite du titulaire de police et des autres conducteurs qui font partie du ménage (accidents responsables, infractions au Code de la sécurité routière, etc.)
- ▶ Le type de véhicule (marque, modèle, année, etc.)
- ▶ Le coût des réparations ou la valeur à neuf du véhicule
- ▶ Le taux de collision ou de criminalité dans le secteur où le véhicule est habituellement stationné
- ▶ La distance parcourue et la fréquence des déplacements
- ▶ Toute protection complémentaire, franchise et escompte

## Assurance habitation

- ▶ L'âge, la taille et l'emplacement de l'habitation
- ▶ Les types et la qualité des matériaux et des finitions
- ▶ Le coût de remplacement de la résidence
- ▶ Le type de résidence (maison unifamiliale, appartement, etc.)
- ▶ Les matériaux de construction utilisés (brique, ciment, etc.)
- ▶ La proximité d'une borne-fontaine, d'un poste d'incendie
- ▶ L'historique de réclamations du titulaire de police
- ▶ Le taux de criminalité dans le secteur où est située la résidence
- ▶ Toute protection complémentaire, franchise et escompte

## Des escomptes peuvent être offerts pour :

- ▶ Les véhicules équipés de dispositifs de prévention des sinistres
- ▶ L'assurance de deux voitures de tourisme ou plus dans un ménage
- ▶ La protection combinée pour les clients existants (par exemple, assurance auto et habitation)
- ▶ Les titulaires de police qui n'ont jamais soumis de réclamation d'assurance
- ▶ Les conducteurs âgés de plus de 55 ans
- ▶ Les véhicules non utilisés en hiver
- ▶ La « fidélité » des clients en matière de renouvellement de contrat, sous réserve de critères établis par l'assureur

# Contribuer à l'économie canadienne

Les assureurs contribuent de façon importante à l'économie canadienne, en atténuant les répercussions économiques et financières d'une catastrophe naturelle. En assumant le risque financier, l'assurance permet aux Canadiens de se remettre sur pied après un sinistre. En investissant dans des obligations et titres boursiers, l'industrie de l'assurance de dommages favorise la création d'emplois et soutient la croissance. Mais surtout, l'assurance incite les consommateurs à réduire leurs risques.

Faits saillants en 2014 :



L'industrie de l'assurance **de dommages** comptait **120 200 employés** au Canada

Les assureurs ont versé **10,5 milliards** de dollars pour couvrir tous les types de sinistres en assurance des particuliers, dont 6,2 milliards de dollars pour des sinistres en assurance habitation.



Les sinistres en assurance de biens meubles, en tant que pourcentage du total des sinistres, ont augmenté de manière importante au cours de la dernière décennie, passant de **24,4 % à 33,1 %**



Les assureurs ont versé **31,8 milliards** de dollars d'indemnités aux victimes de collisions, de catastrophes naturelles et autres sinistres au Canada



Les assureurs canadiens ont versé **8,2 milliards** de dollars en taxes et impôts aux gouvernements fédéral et provinciaux

# Apport à l'économie du Québec



Au Québec, près de **180** sociétés d'assurance de dommages détiennent un permis pour fournir de l'assurance habitation, automobile et entreprise aux consommateurs.

Faits saillants de 2014 :

Taxes et impôts : **1,4 milliard \$.**

Sinistres encourus directs : **5,2 milliards \$.**

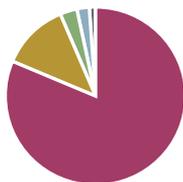
## Répartition du dollar d'assurance

Moyenne de 7 ans, de 2008 à 2014, en % du revenu



- Réclamations **55,9 %**
- Frais d'exploitation **20,6 %**
- Taxes **15,9 %**
- Bénéfices **7,6 %**

## Placements de l'industrie



- Obligations **81,5 %**
- Actions **12,2 %**
- Dépôts à terme **3,0 %**
- Autres placements **2,4 %**
- Titres hypothécaires **0,9 %**

Si vous avez des questions,  
nous pouvons vous aider.

**Centre d'information sur les assurances du BAC**

Tél. : 514 288-4321

Sans frais : 1 877 288-4321

Heures d'ouverture : L-V de 8 h 30 à 16 h 30

Visitez [www.infoassurance.ca](http://www.infoassurance.ca)

Suivez-nous sur Twitter : @BAC\_Quebec

**Pour obtenir des exemplaires supplémentaires de la présente brochure,**

prière de communiquer avec le service des communications et des affaires  
publiques du Bureau d'assurance du Canada

[ssimard@bac-quebec.qc.ca](mailto:ssimard@bac-quebec.qc.ca)

Le BAC est l'association sectorielle nationale qui représente les sociétés privées  
d'assurance habitation, automobile et entreprise du Canada. Ses sociétés  
membres représentent 90 % du marché de l'assurance de dommages au Canada.



Les données présentées dans la présente brochure ont été rassemblées à partir de diverses sources nationales et internationales, y compris le BAC. Ces données datent de 2013, 2014 ou 2015, selon le moment de leur publication par ces sources. Dans certains cas, en raison de l'arrondissement des nombres, le total peut ne pas correspondre à 100 %. Parce que les sources ont recours à différentes méthodes de collecte de données, il peut exister de légères différences entre des données similaires.